

Nom du pays : Guinée

Nom du ministère : Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)

Date: 02 juillet 2021

Modèle pour les engagements de contributions des pays

Compte tenu des pressions énormes et des incertitudes significatives auxquelles sont confrontés les gouvernements et les décideurs politiques en ce moment, ainsi que de la nécessité de veiller à ce que les promesses de contribution soient crédibles, les principes suivants sont conçus pour guider leur formulation.

Engagement en termes de volume

Base de l'engagement (%)

Veillez sélectionner l'une des cases ci-dessous (cliquez sur la case) :

<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Part des dépenses consacrées à l'éducation dans le budget total <i>(incluant le service de la dette)</i>	Part des dépenses consacrées à l'éducation dans le budget total <i>(hors service de la dette)</i>	Dépenses consacrées à l'éducation en pourcentage du PIB	Dépenses consacrées à l'éducation par habitant en pourcentage du PIB par habitant <i>(par sous-secteur)</i>	Autre % (veuillez préciser)

Description du périmètre budgétaire de l'éducation

Donner la référence décret

- 1- Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA)
- 2- Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (METFPE)
- 3- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

Dépenses historiques et prévues (%)

Veillez inclure toutes les dépenses historiques disponibles (budget exécuté), ainsi que la valeur finale prévue pour l'année au cours de laquelle votre engagement prend fin. L'inclusion de valeurs intermédiaires est encouragée mais pas obligatoire. Si votre engagement prend fin avant 2025 (la durée du nouveau plan stratégique du GPE), veuillez fournir une brève justification ci-dessous (par exemple, alignement de la durée de l'engagement sur le CDMT du pays).

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
16,1%	24,1%	14,5%	15,3%	15,6%	16,4%	

Justification :

Cette page concerne le financement de l'ensemble des bailleurs y compris le

Le nouveau plan sectoriel de l'éducation et la formation ProDEG couvre la période 2020 – 2029, dont la première phase 2020-2024 est alignée sur le cycle de programmation pluriannuel du Pays (CDMT) du secteur. Cette

Gouvernement Guinéen exécutés en faveur de l'éducation et de la formation en pourcentage des dépenses domestique hors service de la dette.

programmation pluriannuelle couvre au-delà de (2020-2024), les axes stratégiques définies dans ledit plan, ainsi que les engagements dans la lettre de politique du secteur.
Ces axes sont : (i) accès équitable à l'enseignement général; (ii) qualité et la pertinence des enseignements ; (iii) alphabétisation et l'éducation des adultes ; (iv) expansion et la réforme de l'ETFP ; (v) réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et ; (v) gouvernance et le pilotage du système.

Autres engagements politiques indicatifs

Veillez décrire ici tout engagement politique significatif en matière d'équité et d'efficacité dans les domaines prioritaires de votre pays. Il peut s'agir du genre, de l'égalité, d'une meilleure gestion du personnel enseignant, de l'amélioration dans la rapidité et l'accessibilité des données pour une responsabilité mutuelle, de dépenses de relance nationale ciblant l'éducation, ainsi que d'impératifs intersectoriels, notamment le rétablissement/le développement des programmes de santé et de nutrition scolaires pour ne laisser personne de côté, etc. Nous encourageons également les engagements visant à renforcer les relations de travail entre les ministères des Finances et de l'Éducation.

Les autres engagements du gouvernement sont entre autres :

Au Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation : Mobilisation des ressources pour l'opérationnalisation de la feuille de route de dématérialisation et la digitalisation du système éducatif ;

Au Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Emploi : Identification des besoins en qualification de l'économie qui passera par la réalisation d'études impliquant l'ensemble des acteurs, la mise en place d'un dispositif de veille et d'un mécanisme de suivi de l'insertion des diplômés

Au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Mise en place des stratégies pour attirer plus d'étudiants dans les branches Scientifiques, Technologiques, d'ingénierie et de Mathématiques (STIM) et particulièrement les filles/femmes.

Au Ministère de Sectoriel : accroître progressivement la part du secteur de l'éducation à 20% des dépenses courantes de l'Etat (hors services de la dette) d'ici 2029. Il mettra en place des stratégies pour mobiliser les ressources additionnelles auprès des partenaires bi et multilatéraux pour le financement du plan décennal.

Autres ministères et groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE)

Veillez indiquer si cet engagement a été endossé par d'autres ministères, le cas échéant, y compris le ministère des Finances, et s'il a été partagé avec le GLPE :

Ces engagements ont été endossés par les trois ministres sectoriels, de l'Economie et des Finances, du Budget ainsi que le groupe local des partenaires en éducation.